



Formation en posturologie

MARSEILLE JANVIER/MARS 2023

« La Reprogrammation Posturale Globale® »

EQUIPE PEDAGOGIQUE

MODULE 1 :

M. Philippe LECHELARD

Kinésithérapeute – ostéopathe
Posturologue

M. Olivier BRISSE

Kinésithérapeute
Moniteur TP

MODULE 2 :

Dr Alain BAUJET

Médecin rééducateur
Posturologue

Mme Delphine MARCHAND

Podologue posturologue
Monitrice TP

PRISE EN CHARGE FORMATION

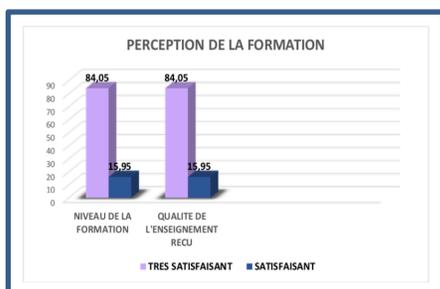
Possibilité de prise en charge par le FIF-PL

Formation continue

NON ELLIGIBLE AU CPF

**Numéro de déclaration
d'activité auprès de la DREETS
De la région PACA
93131254113**

TAUX DE SATISFACTION



Les douleurs vertébrales et rhumatismales peuvent toujours être améliorées par un antalgique, un anti-inflammatoire, un myorelaxant ou une manipulation.

Traite-t-on la CAUSE ou le SYMPTOME ?

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires à la détection des troubles du système tonique postural.

Apprendre à effectuer un examen clinique postural pratique et rapide, permettant de proposer pour chacun de vos patients une stratégie thérapeutique adaptée.

- Apprendre à connaître chaque capteur postural.
- Montrer les conséquences fonctionnelles et anatomiques des dysfonctions posturales.
- Etudier la neurophysiologie du système postural.
- Etudier le capteur podal, étudier l'axe visio-podal, étudier l'appareil manducateur (adaptatif ou causatif ?).
- Etudier les blocages, les cicatrices et les obstacles à la Reprogrammation Posturale.
- Apprendre à faire un bilan postural lors de **travaux pratiques**. d'envisager différents protocoles thérapeutiques destinés à tenir compte du déséquilibre tonique postural et des différents capteurs déréglés : (correction par semelle, rééducation orthopédique etc...).

PRE-REQUIS

Tous les Médecins, dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, les orthoptistes, orthophoniste, psychomotricien, professionnels du sport (BP JEPS, DEJEPS, L2 STAPS, Licence pro, BEES1, BF4.)

Professionnel de santé travaillant sur le système locomoteur.

(Autres professions médicales et paramédicales : **NOUS CONTACTEZ**)

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

CONTACTEZ-NOUS

ciesposturologie@gmail.com

Tél. 04 94 88 77 88

www.posturologie.org

Page Facebook :

CIES Formation en posturologie
du Dr Bricot

OFFRE DE FORMATION

La formation aura lieu , en présentiel, à **MARSEILLE** et comprendra 2 modules de 3,5 jours

- **Date :**
1^{er} module : Jeudi 19 au dimanche 22 janvier **2023**
2^{ème} module : Jeudi 30 mars au dimanche 2 avril **2023**
- **Nombre de participants :** 20
- **Horaires :** Accueil des participants à 8H45. Cours 9 h 00/12 h 30 - 14 h 00/18 h 00 sauf dimanche **13 h 00** (programme détaillé des journées cf. programme ci-joint)
- **Lieu :** Immeuble LE PULLMAN
255 avenue du Prado – Bat C
13008 MARSEILLE
- **Coût :** 1 450,00 € . Comprenant la mallette de posturologie, contenant le matériel nécessaire pour faire le bilan postural (OFFERTE depuis 2015) et la cotisation à notre association (50€). Les pauses matin et après-midi. Les supports de cours papier. **Les repas ne sont pas compris.**
- **Règlement :** Par chèque ou par virement bancaire. Possibilité de payer en plusieurs fois – 5 chèques ou virements bancaires. L'intégralité des chèques doit être envoyée pour valider l'inscription (mettre au dos la date d'encaissement) la formation doit être entièrement payée pour le module 2. Libellé à l'ordre du CIES. Pour les virements voir les coordonnées bancaires sur le bulletin d'inscription.
- **Nombre d'heures de formation :** 50
- **Demande de prise en charge :** Voir Bulletin ci-dessous
- **Demande particulière :** Merci de nous contacter.
- **Personne en situation d'handicap :** Merci de nous contacter.
- **Modalité d'inscription :** Jusqu'à 48 h avant la date, en fonction de la disponibilité.

INSCRIPTION : Renvoyer le bulletin ci-dessous accompagné de votre règlement. A réception, nous vous ferons parvenir : Votre contrat, votre confirmation d'inscription, les informations pratiques afin d'organiser votre voyage, le règlement intérieur, le programme de formation, les CGV.

Nom..... Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

.....

Tél.....email.....

.....

N° Adeli :.....N° siret :.....

.....

Merci de m'inscrire à la formation la « RPG » MARSEILLE du 19 au 22 JANVIER (1^{er} module) et du 30 mars

au 2 AVRIL **2023** (2^{ème} module).

Prix : 1 450,00 euros

Règlement par chèque(s) : ordre CIES – Si paiement en plusieurs fois : mettre date d'encaissement au dos des chèques)

Règlement par virement bancaire : BANQUE HSBC – Agence Marseille BORELY - IBAN FR76 3005 6001 9701 9754 0183 720 –

BIC : CC FR FR PP

- DEMANDE DE DEVIS POUR PRISE EN CHARGE FIF-PL**
- DEMANDE CONVENTION FORMATION EMPLOYEUR (ne pas envoyer règlement)**

Si paiement par chèque : **Bulletin à renvoyer** à : C.I.E.S – 3 place Lucien Artaud – 83150 BANDOL (**PAS** de recommandé. Merci)

Si paiement par virement : possibilité de renvoyer par e-mail : ciesposturologie@gmail.com